

# SwissLife ESG Dynapierre Part P

REPORTING MENSUEL AU 29/04/2022

Code ISIN FR0013219722



## Indicateurs clés

Actif Net Total (en €)	1 169 366 895,32
Actif Net Actions (en €)	430 049 325,95
VL Actions (en €)	1 162,54
Dividende 2022 (en % rapporté à la VL du 31/12/2021)	0,00

## Performances glissantes dividendes réinvestis\*

1 mois	0,27 %
YTD	0,50 %
1 an	2,03 %
3 ans*	1,81 %
5 ans*	3,21 %
Depuis la création*	3,67 %

## Volatilité du portefeuille annualisée

1 an	1,73 %
3 ans	1,90 %
5 ans	2,02 %

## Patrimoine immobilier

Nombre d'actifs	41
-----------------	----

\* annualisée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

## Caractéristiques de la part P

Code ISIN	FR0013219722
Forme juridique	SPPICAV
Date de création de la part	15/11/2016
Société de gestion	Swiss Life Asset Managers France
Dépositaire	Société Générale
Effet de levier en % (Loan to Value)	14.37
Durée de placement recommandée	8 ans minimum
Valorisation	Bi-Mensuelle
Dividende	Versement annuel
Conditions de souscription/rachat	Ordre J avant 12h
Frais de gestion/fct prélevés en 2021	1,30% TTC (actif net)
Frais d'exploitation immobilière en 2021	0,15% TTC (actif net)
Valeur IFI 2021 (résidents)	411.82
Valeur IFI 2021 (non résidents)	267.86
Commission de souscription - acquise (taux actuel appliqué)	3%
Commission de souscription - non-acquise	3% maximum
Commission de rachat - acquise	néant
Commission de rachat - non-acquise	néant

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



« Cet OPCI majoritairement investi directement ou indirectement en actifs immobiliers physiques présente un risque moyen de perte en capital, soit un niveau 4. La catégorie de risque actuel associé à cet OPCI n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'un investissement « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie. Il peut en résulter pour l'actionnaire une perte en capital »

## EDITO

Sur le mois d'avril 2022, le contexte économique mondial demeure sous tension avec une inflation européenne qui reste forte du fait de son exposition au conflit russo-ukrainien et qui s'élève à 4,8% sur un an glissant contre 4,5% le mois dernier selon le dernier rapport de l'INSEE.

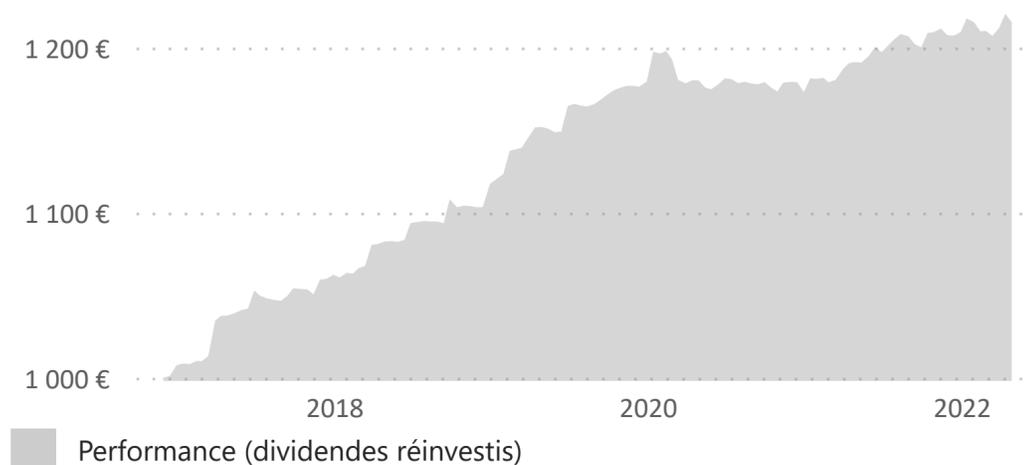
Cette hausse est cependant à relativiser et l'on observe un ralentissement de celle-ci avec des prix à la consommation en Europe n'augmentant quant à eux que de 0,4% sur le mois d'avril après une hausse de 1,4% en mars, en lien avec la baisse des prix des produits énergétiques et manufacturés.

Dans ce contexte générant une volatilité importante sur les marchés financiers due notamment aux anticipations de hausse des taux directeurs de la FED et de la BCE pouvant s'avérer être vecteur de ralentissement de la croissance, la stratégie de Dynapierre visant à maintenir une poche financière contenue en volume permet un impact limité sur la performance du fonds.

Grâce à l'indexation des loyers, l'immobilier conserve son statut de classe d'actif défensive vis-à-vis de l'inflation. La poche immobilière physique s'élevant à hauteur de 57,13% de l'actif de Dynapierre à fin avril a en effet été revalorisée de 0,92% sur le mois en raison des valeurs d'expertise affichées en hausse sur le premier trimestre 2022.

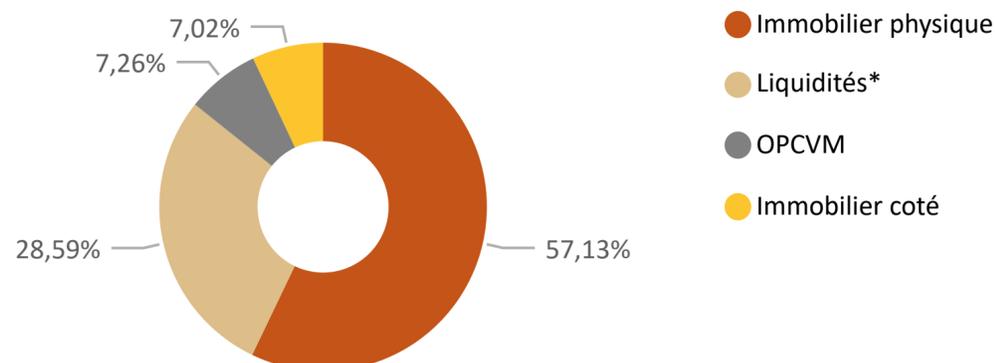
Au 29/04/2022, la performance dividendes réinvestis de l'OPCI SwissLife Dynapierre s'élève à 0,50% pour la part P.

## Evolution de la performance dividendes réinvestis depuis la création (30/06/2011)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

## Répartition du portefeuille (en % de l'Actif Brut Total)



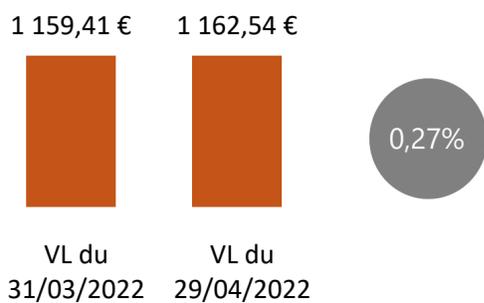
## Objectif/Limites

Immobilier coté	9% (maximum)
Immobilier physique	51-65%
Liquidités*	10% (minimum)
OPCVM	30% (maximum)

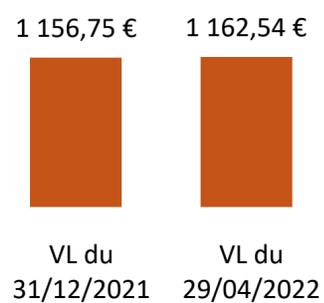
\*et autres actifs circulants

## Evolution de la VL et historique des dividendes versés

### Sur un mois

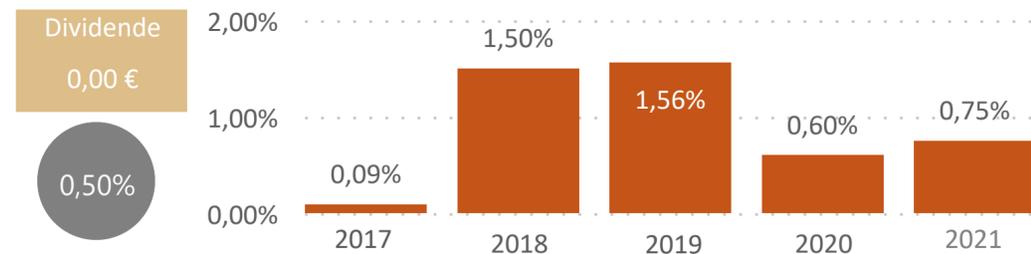


### Depuis le début de l'année



### Historique des dividendes versés

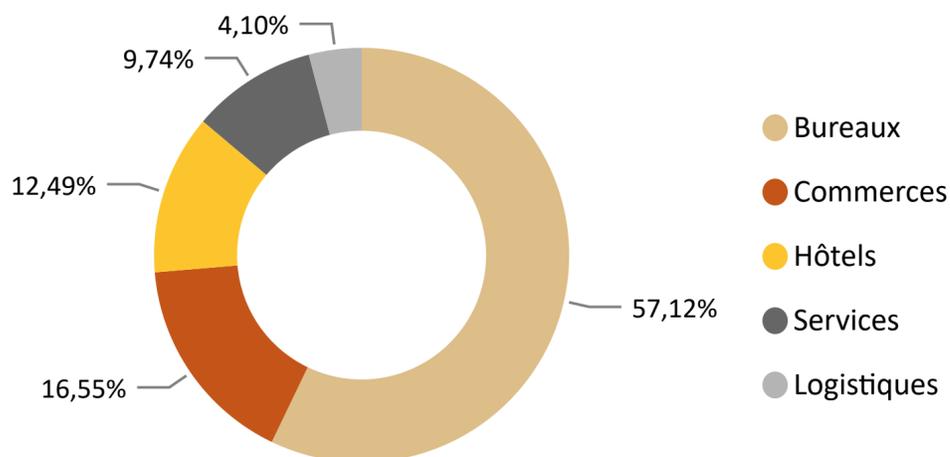
(en % rapporté à la VL au 31/12 de l'année précédente)



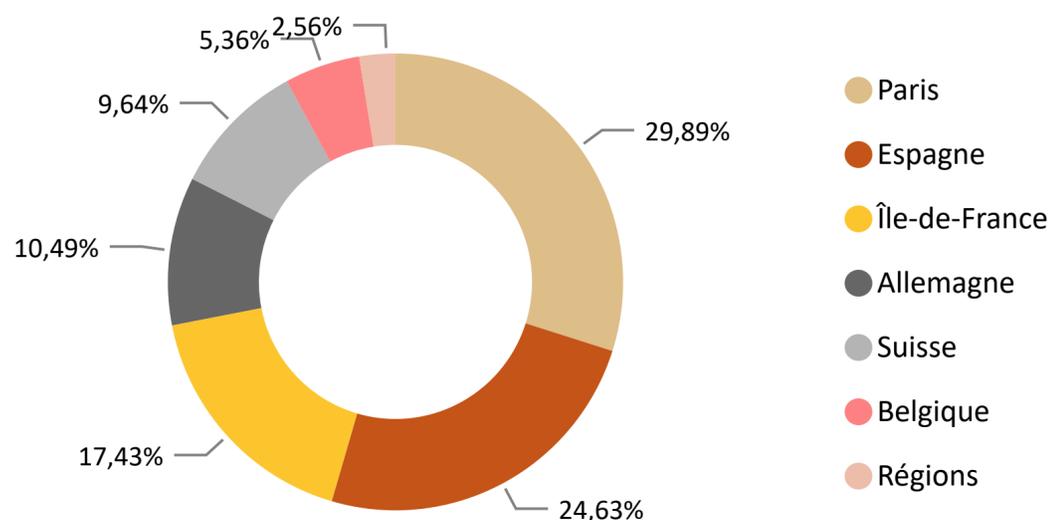
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

## Patrimoine immobilier physique

Répartition du portefeuille par segment de marché (base valeur retenue dans la VL)



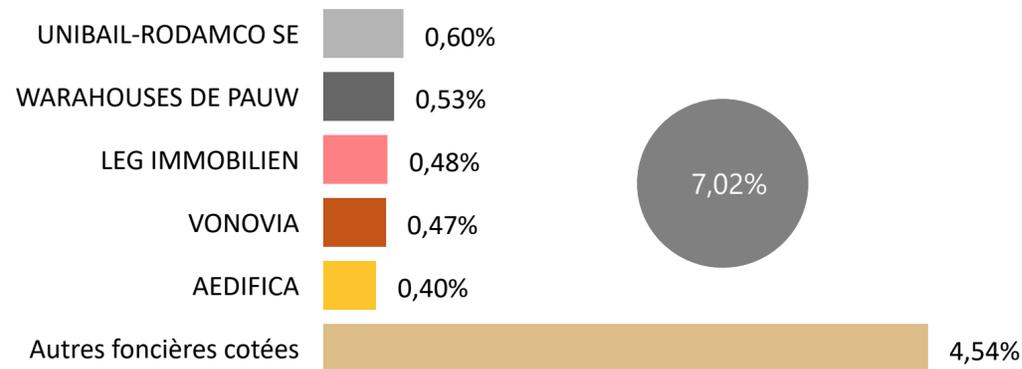
Répartition du portefeuille par zone géographique (base valeur retenue dans la VL)



## Immobilier coté et autres actifs financiers

Concentration des actifs immobiliers (en % de l'Actif Brut Total)

TOP 5 des foncières cotées (en % de l'Actif Brut Total)



1er actif

2ème actif

3ème actif

4ème actif

Autres actifs

5,51%

4,59%

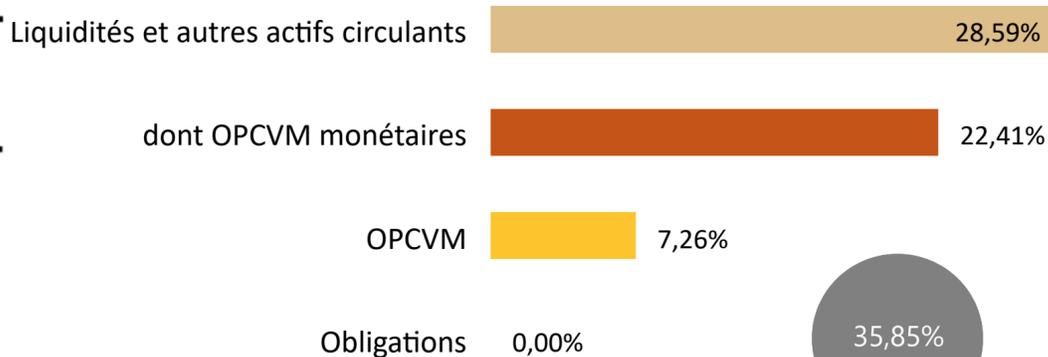
4,17%

4,16%

38,70%

57,13%

Répartition des autres actifs financiers (en % de l'Actif Brut Total)



## Informations de gestion

### Stratégie d'investissement

SwissLife Dynapierre est une Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) dont l'allocation cible est de 60% minimum d'immobilier, de 30% maximum d'actifs financiers et de 10% minimum de liquidités. La stratégie sur la poche immobilière consiste à sélectionner des immeubles à usage d'habitation ou professionnel (bureaux, commerces, hôtels, logistique). Les gérants privilégieront des emplacements recherchés dans des marchés actifs avec une taille moyenne par rapport à leur marché de façon à faciliter des arbitrages à terme. Le ratio maximum d'endettement total, bancaire et non bancaire, direct et indirect, de la SPPICAV sera limité à 40% maximum de la valeur des actifs immobiliers.

### Avertissements

SwissLife Dynapierre détient majoritairement (directement et/ou indirectement) des immeubles dont la vente exige des délais qui dépendront de l'état du marché immobilier. Si les contraintes de liquidité de l'OPCI l'exigent, le délai de règlement des demandes de rachat peut être porté à 2 mois maximum. Par ailleurs, la somme que vous récupérerez pourra être inférieure à celle que vous aviez investie (risque de perte en capital), en cas de baisse de la valeur des actifs de SwissLife Dynapierre, en particulier du marché de l'immobilier, sur la durée de votre placement. La durée de placement recommandée est de huit (8) ans minimum.

Document non contractuel et non exhaustif réalisé à des fins d'information par Swiss Life Asset Managers France. Ce document ne constitue pas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage de parts de l'OPCI. Pour une complète information, vous pouvez télécharger le prospectus sur le site internet fr.swisslife-am.com ou contacter le Service Clients au 01 45 08 79 70.

Swiss Life Asset Managers France - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 671 167 € - Agrément AMF n° GP 07000055 - 499 320 059 RCS

Marseille APE 6630Z Tour la Marseillaise - 2 bis boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arenic - 13002 Marseille Cedex 2 (Siège Social) - 153, rue Saint-Honoré - 75001 Paris